

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs						
CD	14	05	10	12	Dépenses énergétiques	4.000	3.800
CD	14	06	10	12	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisée	100	100
					Totaux pour le Titre I.	7.815	7.645
					Titre II. - Dépenses de capital		
CD	i	73	01	21	12 Etablissement et déplacement lors de travaux, d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie	3.000	6.000
CD		73	15	11	12 Etablissement et déplacement lors de travaux du réseau de télécommunication, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie ainsi que la construction, l'acquisition, la transformation, l'aménagement de bâtiments spécifiques	0	0
CD	i	73	19	21	12 Rénovation et réhabilitation d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et barrages	4.100	4.000
CD		73	25	11	12 Rénovation et réhabilitation du réseau de télécommunication et des réseaux de gestion centralisée	40	40
CD		74	01	00	12 Achat de biens meubles durables spécifiques	50	50
					Totaux pour le Titre II.	7.190	10.090
					Totaux pour le programme 14.12.	15.005	17.735
					Dont programme d'investissement	7.100	10.000
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Totaux pour la division organique 14.	750.948	755.931
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
					Dont programme d'investissement	92.222	93.596
					Dont fonds budgétaires	2.000	2.000
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	19.534	24.057

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2	n°	3-4			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec				
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs							
					Division organique 15		
					Agriculture, ressources naturelles et environnement		
					Programme 15.01. Fonctionnel		
					Titre I. - Dépenses courantes		
NO	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	101.032	101.032
NO	11	04	11	01	Rémunérations des agents de l'AWAC	1.631	1.631
NO	12	01	00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	13	13
HE	12	02	00	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à moins d'un an (Environnement)	50	50
HE	12	03	00	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à plus d'un an (Environnement)	735	509
CD	12	04	00	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à moins d'un an (Agriculture et Ruralité)	511	511
CD	12	05	30	01	Projets informatiques spécifiques à plus d'un an (agriculture et ruralité)	0	0
NO	12	06	00	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO3	21	21
					Totaux pour le Titre I.	103.993	103.767
					Titre II. - Dépenses de capital		
NO	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	8	8
HE	74	02	00	01	Acquisition matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques (Environnement)	30	30
CD	74	03	00	01	Acquisition matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques (Agriculture et ruralité)	0	0
NO	74	04	00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO3	12	12
					Totaux pour le Titre II.	50	50
					Totaux pour le programme 15.01.	104.043	103.817
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Programme 15.02. Coordination des politiques agricole et environnementale		
					Titre I. - Dépenses courantes		
CD	12	01	30	02	Achat de biens et services non durables, en ce compris études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	520	520
HE	12	02	00	02	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Environnement)	530	530
CD	12	05	00	02	Cofinancement PDR - Assistance technique	300	350
HE	12	06	00	02	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Environnement)	10	10
CD	12	08	30	02	Etudes et contrats de services pluriannuels	81	81
CD	12	09	30	02	Etudes et contrats de services pluriannuels - Cofinancement Européen FEP	50	100
CD	12	12	00	02	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Agriculture et ruralité)	750	750
CD	12	13	00	02	Frais de véhicules et moyens de communication, équipement de protection et de travail, uniformes, frais d'entretien de bâtiments (Agriculture et ruralité)	1.673	1.673
HE	12	14	11	02	Conventions d'études et de contrats de service - cofinancement européen (Environnement)	96	124
CD	12	15	11	02	Conventions d'études et contrats de service - cofinancement européen (agriculture et ruralité)	0	105
HE	12	16	00	02	Démarche qualité	248	101

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2	n°	3-4			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec				
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs							
HE	12	19	00	02	Frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable	375	375
HE	12	21	00	02	Suivi de dossiers en lien avec le développement durable (Environnement)	0	0
HE	12	26	00	02	Frais des véhicules et moyens de communication, équipement de protection et de travail, uniformes, frais d'entretien des bâtiments	400	400
HE	12	28	00	02	Etudes dans le domaine "Environnement - Santé"	50	50
CD	12	29	00	02	Frais liés à la présence de l'UE	0	0
HE	30	01	00	02	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements arrêts condamnant la Région en matière d'environnement	25	25
HE	30	03	00	02	Paielements d'indemnités en matière d'environnement	0	0
CD	30	04	00	02	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements, arrêts condamnant la Région en matière d'agriculture et de ruralité	30	30
CD	31	10	00	02	Cofinancement PDR - axe 4	385	615
HE	33	04	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen	0	518
CD	33	06	00	02	Subvention au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen	4	170
CD	35	01	40	02	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales gérées en collaboration avec la DGARNE	85	140
HE	35	02	40	02	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Environnement)	104	104
HE	35	04	40	02	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales gérées en collaboration avec WBI	30	30
CD	35	05	00	02	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Agriculture et ruralité)	152	152
CD	40	01	00	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - cofinancement européen	0	100
CD	40	02	00	02	Subvention au secteur public - Cofinancement européen - Phasing out	0	0
HE	40	04	40	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - Cofinancement européen	0	307
HE	40	05	00	02	Subventions au secteur public dans le cadre de dossiers internationaux	0	0
CD	41	02	40	02	Transfert au Forem pour le financement du programme de transition professionnelle (P.T.P.)	967	967
CD	41	03	40	02	Subvention pour la réalisation des missions du CSWAAA	0	0
CD	41	05	40	02	Subventions et indemnités en matière de politique agricole	0	0
HE	41	06	40	02	Dotation au FOREM dans le cadre des projets PTP-Environnement	899	899
CD	45	01	40	02	Subventions pour le financement du programme de transition professionnelle (PTP) en faveur de la Communauté germanophone	21	21
Totaux pour le Titre I.						7.785	9.247
Titre II. - Dépenses de capital							
CD	51	01	00	02	Cofinancement PDR - axe 4	0	20
CD	52	01	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen	0	165
CD	52	02	10	02	Subventions au secteur autre que public - Cofinancement européen (DO 30) - en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, d'espaces verts publics, de chasse et de pêche	0	0
HE	52	04	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen (environnement)	0	0
HE	61	02	00	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - Cofinancement européen	0	59
CD	61	03	00	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - cofinancement européen	0	123
CD	72	02	00	02	Aménagement ou construction de bâtiments	211	175
CD	72	03	00	02	Avances de fonds relatives aux travaux d'aménagement de bâtiments	44	44
HE	74	01	00	02	Achats de véhicules et de moyens de communication, achats de biens meubles durables - SEP (Environnement)	200	200
HE	74	03	00	02	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme	30	30
CD	74	04	00	02	Achats de véhicules et de moyens de communication, achats de biens meubles durables - SEP (Agriculture et ruralité)	387	387

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs						
CD	74	05	22	02	Achats de biens meubles durables - cofinancement européen (agriculture et ruralité)	586	380
					Totaux pour le Titre II.	1.458	1.583
					Totaux pour le programme 15.02.	9.243	10.830
					Dont programme d'investissement	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
					Programme 15.03.		
					Développement et Etude du milieu		
					Titre I. - Dépenses courantes		
CD	12	02	00	03	Achats de biens et services non durables, en ce compris études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	1.687	1.687
CD	12	05	00	03	Contrats de services pluriannuels ou conventions passés avec des tiers pour le contrôle et la certification des produits animaux et végétaux	338	340
CD	12	07	00	03	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, y compris les frais de fonctionnement des dispositifs expérimentaux	553	553
HE	12	09	00	03	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Environnement)	825	825
CD	12	10	30	03	Etudes et contrats de services pluriannuels	384	384
D	12	12	00	03	Etudes et contrats de services pluriannuels spécifiques au programme du DEMNA	905	902
HE	12	26	00	03	Etudes et frais en matière d'état de l'environnement	340	340
HE	30	01	00	03	Subventions en matière de valorisation des ressources du sous-sol	49	49
HE	30	02	00	03	Subventions à l'asbl "Pierres et marbres de Wallonie" en matière de promotion des roches ornementales	533	533
CD	31	02	00	03	Subventions et indemnités spécifiques	1.235	1.235
CD	31	03	00	03	Subventions aux centres de référence et d'expérimentation	68	68
CD	31	04	00	03	Subventions à des recherches scientifiques et techniques	0	0
CD	31	05	30	03	Subventions et primes octroyées pour l'amélioration de la qualité des animaux et produits animaux	1.079	1.079
HE	31	09	00	03	Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation à la SCRL EcoTechnoPôle Wallonie	544	544
CD	33	01	00	03	Subventions et indemnités au secteur autre que public en matière de recherche d'Etude du Milieu naturel et agricole	289	120
HE	33	02	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de formation et sensibilisation à l'environnement	50	24
CD	33	05	00	03	Subvention destinée à couvrir les charges de personnel et de fonctionnement de la Fédération des Services de remplacement de Wallonie asbl	922	922
CD	33	06	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et de protection de l'agriculture et de la ruralité	1.420	1.420
CD	33	09	00	03	Subventions et indemnités spécifiques aux secteurs autres que public pour l'organisation de foires et d'événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits	784	779
CD	33	11	00	03	Subvention accordée à l'association VALBIOM pour l'exécution du programme FARR-WAL	423	423
CD	33	13	00	03	Subventions aux organismes s'occupant de précarité en agriculture	295	295
CD	33	15	00	03	Subventions encourageant la participation des agriculteurs aux régimes de qualité alimentaire dans le cadre du Programme de Développement Rural	119	119
CD	33	18	00	03	Subvention accordée à REQUASUD destinée à couvrir ses charges de personnel et ses frais de fonctionnement	917	917
HE	33	20	00	03	Subventions aux associations et organismes privés en application d'une convention-cadre (Environnement)	1.139	1.139
HE	33	22	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement en ce compris les subventions aux CRIE	3.519	3.519
CD	33	23	00	03	Subventions aux organismes chargés de missions de vulgarisation, d'encadrement et de promotion	7.841	7.841
CD	41	01	40	03	Subvention à l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W)	0	0
CD	41	02	40	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W)	19.034	19.034
CD	41	03	00	03	Subventions au secteur public en matière agricole et agro alimentaire	1.235	1.235

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2	n°	3-4			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec				
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs							
CD	41	04	40	03	Subvention à l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W)	5.615	5.615
CD	41	05	00	03	Subvention à la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux	0	0
HE	41	06	40	03	Missions attribuées à l'ISSEP	12.612	12.612
CD	41	07	40	03	Subvention en faveur de recherches scientifiques et techniques	6.000	5.000
CD	43	01	22	03	Subventions au secteur public en matière d'étude du milieu naturel et agricole	318	318
CD	43	02	00	03	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en matière de sensibilisation et de protection de la nature et de la ruralité	85	85
HE	43	03	22	03	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les conseillers en environnement	0	804
HE	43	04	00	03	Subventions pluriannuelles aux pouvoirs publics pour les actions en faveur de l'environnement	120	90
Totaux pour le Titre I.						71.277	70.850
Titre II. - Dépenses de capital							
CD	01	01	00	03	Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret-programme du 18 décembre 2003)		
Solde au 1er janvier						1.574	2.021
Recettes de l'année en cours						617	617
Disponible pour l'année						2.191	2.638
Dépenses à charge du Fonds						617	617
Solde du fonds budgétaire au 31 décembre						1.574	2.021
CD	51	01	12	03	Subventions et indemnités spécifiques	142	142
CD	52	02	10	03	Subventions aux associations et organismes privés	23	23
CD	52	03	10	03	Subventions au secteur autre que public pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	0	30
CD	61	02	00	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour dépenses d'investissement y compris études	1.410	1.410
HE	61	03	41	03	Missions attribuées à l'ISSEP : acquisitions de matériel	450	450
CD	63	02	00	03	Subvention au secteur public pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	0	70
HE	72	01	00	03	Aménagement ou construction de Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE)	400	292
HE	72	02	00	03	Avances de fonds relatives aux travaux d'aménagement de Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE)	44	44
CD	74	01	41	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme du DEMNA	66	66
CD	74	02	00	03	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme du DD (Agriculture et Ruralité)	22	22
HE	74	05	00	03	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme du DD	44	44
HE	81	01	00	03	Participation de la Région-SCRL Eco TechnoPôle Wallonie	0	0
Totaux pour le Titre II.						3.218	3.210
Totaux pour le programme 15.03.						74.495	74.060
Dont programme d'investissement						—	—
Dont fonds budgétaires						617	617
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre						1.574	2.021
Programme 15.04.							
Aides à l'Agriculture							
Titre I. - Dépenses courantes							
CD	12	03	00	04	(Modifié) Achats de biens et de services non durables spécifiques au programme, en ce compris études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	4.054	3.535
CD	12	04	00	04	Achats de biens et services informatiques non durables dans le cadre du Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	6.361	6.331
CD	12	05	11	04	Achat de biens et services non durables spécifiques au Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	0	393
CD	12	06	00	04	Achat de biens et services informatiques non durables dans le cadre du Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	0	1.000
CD	21	01	00	04	Intérêts relatifs à la mobilisation des moyens financiers destinés à l'organisme payeur en application des Règlements européens	500	500
CD	31	01	12	04	Aides aux investissements agricoles	3.000	2.500
CD	31	02	12	04	Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR	0	2.000